

**PROJET EDUCATIF ET
PEDAGOGIQUE**

**MAISON DE LA PETITE ENFANCE
LES P'TITS LOUPS**

COGNYP, DECEMBRE 2014

Réflexion accompagnée par Marie-Claude Blanc de l'ACEPP Rhône
Rédaction par l'équipe des professionnelles des P'tits Loups



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| I. INTRODUCTION..... | 3 |
| II. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT..... | 5 |
| A. HISTORIQUE..... | 5 |
| B. FONCTIONNEMENT..... | 6 |
| C. CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET POPULATION ACCUEILLIE..... | 6 |
| D. QUELQUES ATOUTS ET FAIBLESSES..... | 7 |
| III. LES VALEURS EDUCATIVES : LE PROJET EDUCATIF..... | 9 |
| A. LE BIEN-ETRE..... | 10 |
| B. LA CREATIVITE ET L'IMAGINATION..... | 12 |
| C. LE RESPECT..... | 14 |
| D. LA CONFIANCE..... | 15 |
| E. LA SECURITE..... | 16 |
| IV. LES TEMPS FORTS : LE PROJET PEDAGOGIQUE..... | 17 |
| A. L'ADAPTATION..... | 17 |
| B. L'ACCUEIL..... | 20 |
| C. LES TEMPS DE REPAS..... | 22 |
| D. LE SOMMEIL..... | 27 |
| E. LE TEMPS DE JEUX LIBRES..... | 30 |
| F. LE TEMPS DES ACTIVITES..... | 32 |
| V. LES THEMES TRANSVERSAUX..... | 35 |
| A. LA COMMUNICATION AUPRES DE L'ENFANT..... | 35 |
| B. LE RESPECT DU CORPS DE L'ENFANT ET DE SON INTIMITE..... | 37 |
| C. LE TRAVAIL EN EQUIPE..... | 39 |
| D. L'ACCUEIL ET LA PLACE DES PARENTS..... | 41 |
| E. L'ACCUEIL DES STAGIAIRES..... | 43 |
| VI. CONCLUSION..... | 45 |

I. INTRODUCTION

Outre l'obligation légale définie par le décret régissant les structures d'accueil, il était nécessaire pour cette nouvelle équipe de travailler ensemble à la rédaction du projet éducatif et pédagogique des P'tits Loups. En effet, le projet éducatif existant ne nous paraissait plus être en adéquation avec notre travail quotidien. Pour cette aventure, nous avons souhaité être accompagnés par une intervenante de l'ACEPP Rhône que nous avons rencontrée 2 journées et 3 soirées. L'ensemble de l'équipe était présente et a participé à la réflexion et à l'élaboration de ce projet.

Le projet éducatif et pédagogique fait partie du projet d'établissement de la structure avec le projet social et le règlement de fonctionnement.

Le projet éducatif relate les objectifs et définit des valeurs éducatives que nous voulons mettre en œuvre dans l'accueil quotidien des enfants et de leur famille.

Le projet pédagogique ne peut exister sans le projet éducatif, il traduit dans nos pratiques les intentions de celui-ci. Il aborde les moyens mis en place dans notre travail au quotidien.

L'accueil de l'enfant et de sa famille dans le respect de leur projet de vie est au cœur de cette réflexion.

Ce projet éducatif et pédagogique a été rédigé alors que la Communauté de Communes Beaujolais Nizerand Morgon, constituait un de nos partenaires privilégiés. Au 1er Janvier 2014, est née une nouvelle Communauté d'agglomération, la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais (CAVB). Celle-ci est issue de la fusion entre la Communauté d'Agglomération de Villefranche sur Saône (CAVIL), la Communauté de Communes Beaujolais Nizerand Morgon (CCBNM), et la Communauté de Communes Beaujolais Vauxonne (CCBV).

Faire exister ces écrits a du sens pour nous dans la mesure où ils nous permettent :

- ✎ **d'avoir un document référent** afin de continuer notre réflexion reposant sur un socle commun.
- ✎ **de créer un document écrit** pour pouvoir le diffuser:
 - auprès des parents et des parents gestionnaires.
 - auprès des partenaires (Caisse d'Allocations Familiales, Maison du Rhône , CAVB).
 - auprès des institutions avec lesquelles nous travaillons : Ecole d'Auxiliaire de Puériculture, CAMSP, SESSAD, CMP, écoles des villages de l'ex-CCBNM, bibliothèque.
 - auprès des stagiaires que nous recevons et que nous formons.
 - auprès des professionnels arrivant dans l'équipe et des professionnels effectuant des remplacements temporaires.
- ✎ **de rendre lisible et visible notre travail** en témoignant du sens de nos pratiques et des compétences nécessaires pour améliorer la qualité d'accueil.
- ✎ **de développer des échanges et des discussions sur nos pratiques professionnelles** et notre fonctionnement, en engageant des réflexions, des remises en question et une prise de recul.
- ✎ **de renforcer certaines pratiques** en mettant en avant les bénéfiques de celles-ci
- ✎ **d'argumenter la nécessité de moyens** tant humains que matériels nécessaires à un encadrement et à un accompagnement de qualité.

Ce projet nous sert et nous servira de base de réflexion dans la mesure où cette dernière peut évoluer avec le temps et les personnes.

La responsable et l'éducatrice de jeunes enfants sont garantes de l'application de ce projet au sein de la structure.

Il sert de repère aux acteurs intervenant auprès de l'enfant, en leur permettant une cohérence dans leur travail,
tout en ayant le souci de la sécurité et du bien-être de celui-ci.

Nous espérons ainsi qu'à sa lecture, nombreux seront les parents qui auront l'envie d'échanger avec nous sur le contenu de notre projet.

II. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

La Maison de la Petite Enfance (MPE) est implantée à Cogny, village de l'ex-Communauté de Communes du Beaujolais Nizerand Morgon (CCBNM). L'ex-CCBNM est un territoire rural qui regroupait 6 communes (Cogny, Denicé, Lacenas, Montmelas-Saint-Sorlin, Rivolet, et St-Cyr-le-Chatoux). La Maison de la Petite Enfance des P'tits Loups est un multi-accueil de 24 places recevant des enfants de 2 mois et demi à 5 ans révolus. Elle est gérée par une association loi 1901 composée de parents gestionnaires utilisateurs de la structure. Elle assure pendant la journée **un accueil collectif régulier et occasionnel**.

A. HISTORIQUE

L'ouverture de la structure les P'tits Loups date de **1994**. Elle existait en tant que **halte-garderie** du village de Cogny, pouvant accueillir 12 enfants le lundi matin et le vendredi après-midi. Un « Contrat Enfance jeunesse » a été signé entre la Mairie de Cogny et la C.A.F. de Villefranche.

En 2001, les communes de Cogny, Denicé, Lacenas, Montmelas Saint Sorlin, Rivolet et Saint Cyr le Châtoux se sont regroupées en une Communauté de Communes appelée CCBNM (Communauté de Commune Beaujolais Nizerand Morgon). C'est elle qui a pris en charge la compétence Petite Enfance.

Ceci a permis d'initier un travail en commun entre les élus, les parents gestionnaires et les professionnels au sein de la « Commission Petite Enfance ».

Un nouveau « Contrat Enfance jeunesse » a été signé entre la Communauté de Communes et la C.A.F. de Villefranche en 2002.

Compte tenu de l'accroissement des besoins de mode de garde, au vu des résultats de l'étude de l'A.P.E.R. (Atelier Petite Enfance du Rhône) et grâce au « Contrat Enfance jeunesse », la Communauté de Communes s'est engagée à créer une structure multi-accueil pour 2005.

La Maison de la Petite Enfance les P'tits Loups a finalement été inaugurée en Janvier 2008.

Nous constatons que de 1994 à ce jour, le service rendu a connu une forte évolution en réponse à un besoin croissant de mode de garde sur le territoire. Cet accroissement a eu pour conséquence une complexification de la gestion associative.

Grâce à la mobilisation des parents ce mode de gestion parentale s'est maintenu.

B. FONCTIONNEMENT

L'équipe éducative comprend **9 personnes** dont une directrice infirmière puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants, 2 auxiliaires de puériculture, 3 animatrices, une cuisinière et un agent d'entretien.

En 2012, l'établissement a accueilli 113 enfants dont 24 âgés de 4 à 5 ans révolus, représentant 89 familles. En 2013, 98 enfants dont 19 enfants âgés de 4 à 5ans révolus et représentant 82 familles ont été accueillis.

C. CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET POPULATION ACCUEILLIE

a. Le contexte géographique et le partenariat

L'établissement est implanté dans un cadre champêtre calme et agréable, entouré de vignes et de prés. Il bénéficie d'un accès extérieur avec un « vrai jardin ». Il n'est pas forcément facile d'accès pour tous car il est un peu excentré par rapport à certaines communes.

Etre en milieu rural a des avantages, mais implique aussi un certain isolement qui nécessite d'aller vers les autres (autres structures environnantes, se rapprocher des structures de Villefranche et Lyon).

L'association les P'tits Loups est en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais et la mairie de Cogny. Les P'tits Loups ont aussi des liens avec la bibliothèque de Cogny, les écoles de l'ex-communauté de communes, les autres établissements multi-accueil associatifs du Nord du département, et certaines institutions de Villefranche (le CMP, par exemple).

b. Le public concerné relève d'une diversité de situation

Les P'tits Loups accueillent un public varié, provenant de l'ex-Communauté de Communes, de nombreuses familles vivant sur ce territoire viennent de différents horizons géographiques.

Il y a de plus en plus de citoyens venus s'installer sur l'ex-Communauté de Communes, ce qui entraîne un mélange de public entre citoyens et familles beaujolaises, avec un petit pourcentage de familles qui s'inscrivent dans un courant écologique.

La majorité est composée de parents qui travaillent (1 ou 2), relevant de différentes catégories socioprofessionnelles, mais il y a aussi des parents au chômage. De nombreux parents ne

travaillent pas sur place, mais certaines familles se connaissent parce qu'elles se croisent à l'école. Certains parents peuvent rencontrer des difficultés du fait de leur isolement et trouvent à la crèche un lieu d'écoute.

Le public est aussi composé de parents qui fréquentent la crèche dans la continuité de la halte-garderie initiale, et / ou qui ont choisi volontairement ce mode d'accueil.

Globalement, nous sentons que les parents font confiance à l'équipe.

c. Les enfants accueillis présentent aussi une variété de situations

Nous accueillons des fratries, des enfants de famille nombreuse ou pas, quelques enfants bilingues, et des enfants en situation de handicap. Nous accueillons les enfants scolarisés, les mercredis et les vacances scolaires.

Les enfants sont accueillis en deux groupes: "bébés " et "grands", mais nous fonctionnons également en groupe inter-âges.

D. QUELQUES ATOUTS ET FAIBLESSES...


La structure étant neuve, les locaux sont agréables, en bon état et spacieux : dès le départ, il y a eu des espaces dédiés aux activités, une salle de motricité, une cuisine pour faire les repas sur place, et une salle pour le personnel à l'écart de l'espace de vie des enfants.

Par contre, malgré ces locaux neufs, l'agencement de départ et certains équipements mal adaptés ont des incidences (et induisent quelques difficultés) sur l'organisation quotidienne :

- l'emplacement des dortoirs près de la salle de vie.
- l'absence d'aération de la salle de change située au milieu de la salle de vie
- les poignées de portes mal placées
- les défaillances du chauffage récurrentes.

Malgré une amplitude d'ouverture large, ce qui représente un service utile, il n'y a pas suffisamment de places par rapport aux besoins du territoire.

L'équipe comprend une diversité professionnelle (histoire, parcours, formation), et travaille dans une bonne ambiance : cohésion, liberté, dynamisme, communication, liens renforcés au cours des années. Elle a le souci du bien-être de tous, et tend vers une qualité d'écoute accordée aussi bien aux familles qu'aux collègues. Elle porte une attention particulière aux besoins des parents, à leur



place et à l'écoute de leurs pratiques familiales (éducatives), tout en le conciliant avec le cadre réglementaire (Le décret de Juin 2010 et les demandes de la CAF, par exemple), d'où une cohérence avec les missions et le projet social.

La structure « à taille humaine » (agrément de 24 enfants) permet d'être un lieu d'écoute, d'accueil et d'échanges pour les enfants, les parents, les professionnels et les stagiaires.

La structure associative à gestion parentale représente une richesse, même si la gestion parentale reste complexe du fait du renouvellement du Conseil d'Administration chaque année.

Enfin, un passé un peu difficile (4 responsables en 5 ans + changements de bureau + mouvements de personnel) a pu être un frein à l'évolution de la structure mais la dynamique associative actuelle et la stabilité de l'équipe, avec la volonté de s'ouvrir à l'extérieur et de développer le partenariat, sont des atouts pour l'avenir.

Le souhait de l'équipe est que l'établissement bénéficie d'une meilleure reconnaissance des élus et de la population fréquentant la structure, comme étant un lieu ressource : lieu de rencontres, intervenant dans la prévention, dans l'accompagnement des liens parents/enfants et du développement global des enfants.

III. LES VALEURS EDUCATIVES : LE PROJET EDUCATIF

Nous abordons ici les valeurs éducatives que nous souhaitons promouvoir dans ce lieu d'accueil et qui vont donner sens à l'ensemble de nos actions. Notre objectif est de rendre plus explicite la signification de ces valeurs communes. Ceci passe par un accord sur celles-ci et par la volonté de les faire exister au travers de notre travail au sein de la structure.

Ces valeurs éducatives tiennent compte de la liberté de chaque enfant dans son développement et dans sa rencontre avec l'autre, dont il a besoin pour se construire.

Après une réflexion collective nous souhaitons développer les valeurs suivantes:

- 🍷 Le bien-être**
- 🍷 La créativité et l'imagination**
- 🍷 Le respect**
- 🍷 La confiance**
- 🍷 La sécurité**

Au regard de ces valeurs, nous développerons les attitudes professionnelles à privilégier pour mettre en œuvre celles-ci.

A. LE BIEN-ETRE



Pour nous le bien-être est...



...un sentiment de sérénité et de sécurité affective et physique qui passe par la réponse aux besoins de l'enfant dans le respect de son individualité en tenant compte de l'environnement collectif et du bien-être du groupe.

Pour favoriser le bien-être de chacun, nous privilégions certaines attitudes professionnelles:

- Nous **observons l'enfant** pour mieux le connaître et comprendre ce qu'il ressent. Ceci afin de mieux répondre à ses besoins, tant physiques qu'affectifs, et entendre ce qu'il nous dit par ses mouvements, ses déplacements, ses paroles, ses vocalises et ses jeux.
- Nous sommes à l'écoute de l'enfant en nous rendant disponibles, nous sommes attentives à reconnaître et à recevoir ses émotions et sommes capables de l'accompagner à les gérer au mieux.
- Nous avons conscience que considérer la demande de l'enfant, c'est **l'accompagner dans ses apprentissages**.
- Nous portons une attention particulière à **l'aménagement de l'espace** et à **nos postures physiques**. Nous créons un **espace de liberté** que l'enfant pourra s'approprier en fonction du lien qu'il aura avec les adultes. Il pourra ainsi partir à la découverte de ce nouvel environnement tout en **étant accompagné dans sa construction identitaire**.
- Nous sommes attentives **aux repères dans le temps, dans l'espace** et nous savons que **notre présence** représente un repère dont l'enfant a besoin pour évoluer sereinement au cours de la journée.
- Nous mettons tout en œuvre pour que l'enfant et sa famille se sentent attendus et accompagnés dans cet espace.

Spécificité pour les 4-6 Ans :

Les enfants de cet âge ayant une maturité différente, leur accompagnement doit être pensé différemment. Ainsi, il nous semble important de développer davantage **l'échange et le dialogue**, de prendre appui dans notre accompagnement **sur l'expression de leurs envies**.

Il nous faut garder à l'esprit qu'ils sont dans une étape de leur développement où **la socialisation** a une place plus importante. Nous devons davantage leur laisser **vivre leur imaginaire**, privilégier **les temps de loisirs et de plaisir**, sans oublier l'importance de maintenir une certaine **complicité** avec les professionnelles.

Il nous semble aussi nécessaire de maintenir une continuité dans **les règles de vie** et de les rappeler régulièrement.

B. LA CREATIVITE ET L'IMAGINATION



Pour favoriser la créativité et l'imagination des enfants, nous privilégions certaines attitudes et pratiques professionnelles:

- ☉ Au cours des activités proposées
 - Nous mettons en place des activités permettant à l'enfant **d'éveiller tous ses sens**, que ce soit des activités manuelles, artistiques ou des jeux libres.
 - L'enfant doit pouvoir se faire plaisir et laisser libre cours à son imagination.
 - Nous devons laisser l'enfant **libre dans ses réalisations**, lui donner les outils nécessaires et **être à l'écoute de ses envies**.
 - L'activité est proposée **en fonction de l'âge de l'enfant et de ses capacités**, et ne doit à aucun moment le mettre en difficultés et nécessite une présence constante de l'adulte.
 - Nous nous adaptons à **l'expression artistique des enfants**, dans le respect du cadre général et du cadre donné par l'adulte concerné et par l'activité mise en place.

Nous sommes attentives à **la juste distance** nécessaire dans cet accompagnement pour ne pas être dans le "faire à la place de l'enfant" et nous avons **confiance en ses capacités**.

- ☉ Au cours du temps de jeux libres
 - L'enfant doit pouvoir développer sa créativité en ayant la liberté d'utiliser les jeux selon ses envies et son imagination.

-
- « **Laisser jouer** » l'enfant est différent du « **laisser faire** ». C'est pourquoi **notre présence** dans ces moments-là **a du sens** et notre place et nos attitudes conditionnent l'accès au jeu libre dans un climat de sécurité.
 - De plus il est indispensable **de penser l'espace** pour favoriser l'appropriation du jeu libre par l'enfant.
 - **L'observation, l'écoute et la verbalisation** sont des outils que nous utilisons au quotidien.
 - Ayant conscience de ce qui se joue dans ces temps de jeu libre, nous sommes attentives à notre positionnement dans l'espace, à l'accompagnement par le regard, par nos attitudes et par les mots.
 - Le jeu libre génère chez l'enfant **de la créativité, de l'autonomie (l'enfant est alors acteur de son développement) et du plaisir**. Le jeu libre intervient **dans la construction de soi**, l'enfant se découvrant dans la relation à l'autre au travers du jeu. Il développe également **la confiance en lui en jouant à son propre rythme et en jouant seul**.
 - Il est aussi important de rappeler que le jeu libre **est une activité à part entière**, même sans intervention de l'adulte.

C. LE RESPECT



Pour nous, le respect, c'est...

Le respect de soi, des enfants, des adultes (collègues, parents), des règles, des différences (physiques, culturelles...), de ce que vit l'autre.

Le respect est un élément indispensable et majeur pour vivre ensemble et aller à la rencontre de l'autre et ainsi contribuer à la socialisation.

C'est aussi avoir confiance en soi pour pouvoir aller à la découverte de l'autre.

Pour mettre en œuvre le respect, nous privilégions certaines attitudes:

- Il est important d'être à l'écoute des besoins et des émotions de l'enfant, des valeurs éducatives des familles.
- Il est de notre responsabilité d'aider l'enfant à assimiler la notion de respect, en lui permettant de faire la différence entre ses besoins et les besoins de l'autre.
- Il est également essentiel de tenir compte de l'émotivité de chaque enfant.
- Le respect passe aussi par le fait de donner l'exemple soi-même.
- Il est aussi nécessaire de **mettre des mots** sur les multiples situations qui se présentent. Cela paraît indispensable pour encourager les enfants à développer leur capacité à se respecter et à respecter les autres, à respecter les différences, mais aussi les règles de vie collective et le matériel.

D. LA CONFIANCE

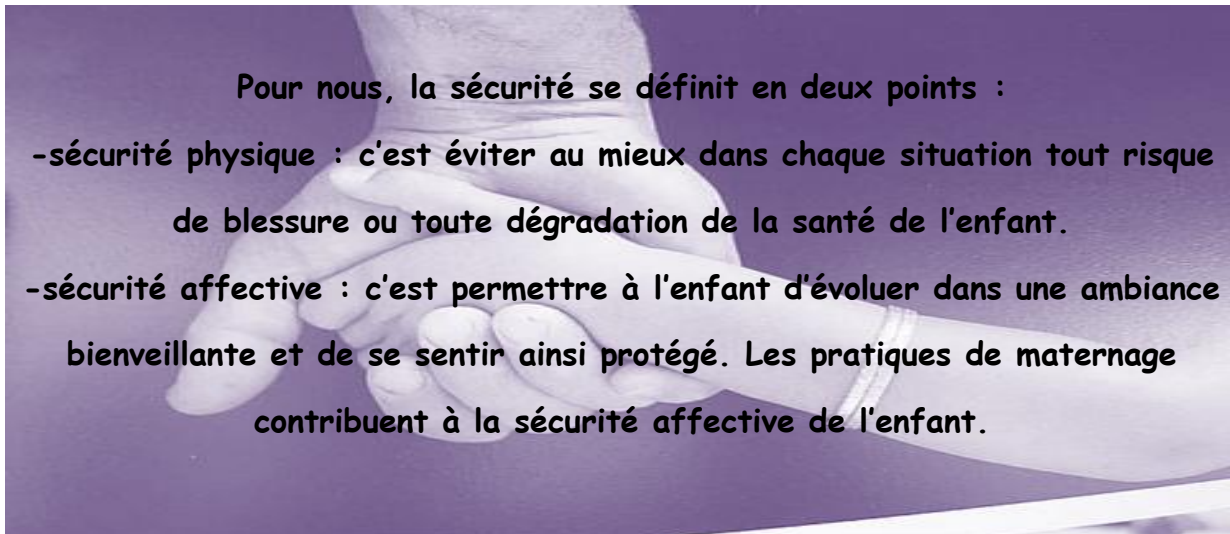
Pour nous, la confiance, c'est...

La confiance ne se décrète pas mais se construit en croyant en des capacités et en une relation possible. En ce sens il est nécessaire de respecter le temps qu'il faut à chacun pour recevoir et donner sa confiance et la distance que l'enfant met avec l'adulte et les autres enfants.



- Pour que l'enfant développe la confiance en lui: nous adoptons une **attitude valorisante** pour que l'enfant se sente et se sache capable.(accompagnement verbal ou non verbal)
- Pour favoriser la confiance **entre enfants et professionnelles**: que l'enfant n'hésite pas à se référer à l'adulte et à aller vers lui.
- Pour instaurer la confiance entre la professionnelle et l'enfant: les professionnelles connaissent et reconnaissent les capacités et les compétences des enfants en leur laissant l'autonomie de faire.
- Pour créer la confiance **entre les parents et les professionnelles**: ces dernières favorisent un **climat d'accueil et d'écoute**, ainsi les parents confient sereinement leurs enfants à l'équipe de professionnelles.

E. LA SECURITE



Pour assurer la sécurité, nous privilégions certaines attitudes:

- Nous sommes attentives à l'écoute des émotions et des besoins de l'enfant, nous savons être et nous rendre disponibles, nous mettre à la portée physique et psychique de l'enfant dans une attitude d'ouverture et de bienveillance.
- Nous instaurons **des rituels et des repères** pour aider l'enfant à évoluer sereinement tout au long de la journée.
- Nous laissons à l'enfant le **choix d'être accueilli par la professionnelle** avec laquelle le lien est différent ou plus fort. Nous assurons **une continuité** dans la prise en charge de l'enfant en développant **nos moyens de transmission et de communication**, et en favorisant **l'échange** entre professionnelles, entre parents et professionnelles et entre enfants et professionnelles.
- Nous permettons à l'enfant d'amener **des objets transitionnels** de chez lui ou de **prendre son doudou ou sa sucette** quand il en a besoin.

La bienveillance et la contenance sont des attitudes transversales

à tout le temps d'accueil :

chacun a le souci du bien-être des enfants et des collègues.

Cette bienveillance réciproque est nécessaire pour que chacun se sente bien.

IV. LES TEMPS FORTS : LE PROJET PEDAGOGIQUE

A. L'ADAPTATION

Le temps d'adaptation commence déjà lors du premier contact avec la crèche, lors de l'accueil par la directrice, qui fait visiter les locaux, présente l'équipe, les projets et le mode de fonctionnement de l'établissement. L'objectif de ce premier contact avec la structure est **d'instaurer une relation de confiance, de réciprocité, de connaître l'enfant dans son contexte familial ainsi que le projet éducatif parental**. Une attention est portée sur le projet que les parents ont pour leur enfant et sur la façon dont l'accueil peut s'inscrire dans celui-ci. Les interrogations et les craintes par rapport à la structure peuvent être exprimées et il est important de mettre des mots sur les difficultés de la séparation si tel est le cas. Devant ces craintes, il est nécessaire de rassurer les parents sur leur rôle, de présenter l'aide qui est mise en place par les professionnelles au sein de la structure. Le projet éducatif et pédagogique est développé et permet un échange autour du développement de l'enfant.

* Quel est l'intérêt de ce temps d'adaptation?

Les objectifs de cette adaptation sont **le bien être de l'enfant et de ses parents**. Cela commence par créer des liens de confiance entre la famille et les professionnelles. Cette adaptation réciproque permet d'apprendre à se connaître les uns les autres, de familiariser les parents et l'enfant avec les locaux. L'adaptation passe aussi par la découverte du rythme de l'enfant, de ses habitudes, de l'attente des familles tout en apaisant d'éventuelles appréhensions. Lors de ce temps, l'équipe tient à présenter le déroulement d'une journée ainsi que ses pratiques au quotidien auprès des enfants.

* Comment se passe l'adaptation?

Pour une meilleure organisation de cette adaptation, nous avons réfléchi à la mise en œuvre de différents moyens tels que **la fiche doudou** qui permet une bonne connaissance de l'enfant grâce à un échange avec la famille. **Deux référentes par enfant** sont proposées pour l'accompagner sur cette période. **Un temps d'adaptation modulable et progressif, réfléchi ensemble (parents pros)** selon l'enfant permet de découvrir les lieux à travers des temps de vie.

Nous proposons aux parents de rester avec l'enfant les premières fois selon son rythme et selon leurs disponibilités. Les premiers temps où l'enfant reste seul à la crèche, nous privilégions les temps d'adaptation sur des temps d'éveils avant de l'associer à un repas ou une sieste. Il est important pour une bonne connaissance de l'enfant par l'équipe que le relais soit fait par les référentes. Le parent peut rester dans l'établissement (salle parents) puis lorsque l'enfant reste plus longtemps, nous l'invitons à appeler pour avoir des nouvelles si besoin. En ce sens notre préoccupation est également que **le parent puisse vivre ce moment le plus sereinement possible.**

✿ **Que mettons-nous en œuvre pour accompagner ce temps-là?**

Pour une bonne adaptation, **les référentes et toute l'équipe se rendent disponibles** en ayant une **attitude sécurisante, accueillante et bienveillante tout en étant à l'écoute de l'enfant et des parents.** Les professionnelles se doivent d'être en empathie avec les familles en gardant une intuition professionnelle.

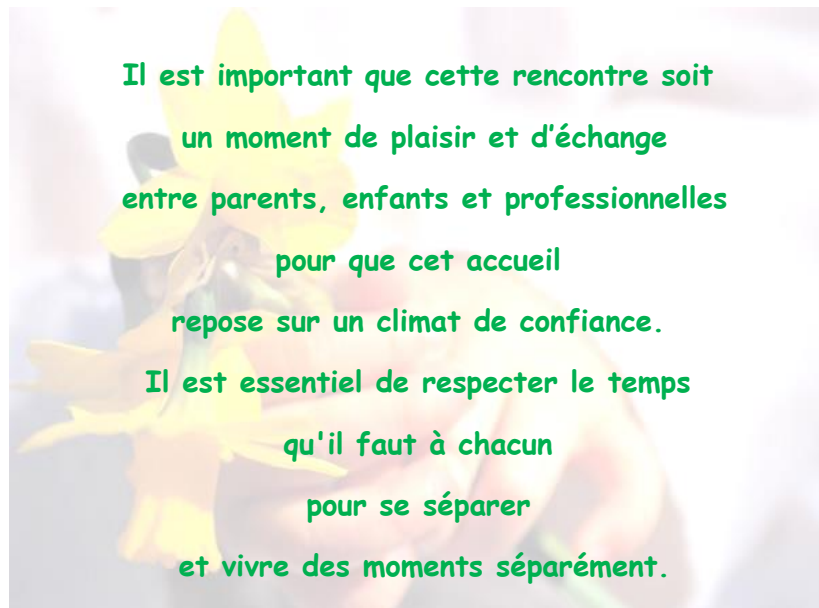
Ces attitudes professionnelles peuvent aider les parents qui rencontrent des difficultés, des angoisses à laisser leur enfant dans ce lieu inconnu. Ces réactions sont légitimes et nous les reconnaissons **en respectant le rythme des parents également dans ce temps de séparation.** Nous avons rendu ce temps d'adaptation obligatoire dans notre règlement de fonctionnement car nous avons constaté que de le précipiter avait des conséquences non négligeables sur le bien-être de l'enfant. De même l'accueil d'un enfant peut être reporté pour différentes raisons telle que la difficulté pour l'enfant à être en collectivité. Cette décision se fait en concertation avec les parents.

Les choix des temps d'accueil sur la journée doivent être réfléchis pour éviter que l'enfant vienne sur un temps où il devrait dormir ou manger. Plus l'enfant sera reposé plus il sera disponible pour s'ouvrir à un nouvel environnement.

Le temps d'adaptation demande à **être réfléchi et anticipé par l'équipe.** Il mobilise une personne dans la mesure où il demande une certaine disponibilité. C'est pourquoi un effectif réduit du personnel peut rendre ce moment insatisfaisant en termes de qualité d'accueil.

Une bonne adaptation est conditionnée par **la cohésion d'équipe, le dialogue entre les parents et les professionnelles et l'échange mutuel d'informations sur l'enfant.** Une attitude

compréhensive devant des demandes d'ordre éducatif des parents sera adoptée par les professionnelles en étant à l'écoute et dans le non-jugement. Néanmoins l'équipe s'appuie avant tout sur l'observation de l'enfant pour respecter son développement psychomoteur, cognitif et émotionnel et sur ses compétences en fonction de son âge.



B. L'ACCUEIL

▣ Quelles sont nos priorités au moment de l'accueil ?

Nous souhaitons:

- que l'enfant et son parent **se sentent attendus**.
- que cet espace soit rassurant et facilite l'échange.
- que ce temps se fasse dans un climat de confiance et de sécurité affective.
- que ces temps de séparation et de retrouvailles se passent au mieux pour l'enfant et ses parents.
- que ce temps permette de **recueillir des informations sur l'enfant** nécessaires à un accompagnement en réponse à ses besoins.

▣ Comment se passe-t-il?

Nous disposons d'un hall d'entrée aménagé avec un îlot pour installer les enfants, des casiers et des porte-manteaux. Cette pièce nous permet d'afficher des informations concernant la vie de la structure. Des créations effectuées par les enfants viennent orner les murs de cet espace pour le rendre plus chaleureux et vivant.

L'enfant arrivant avec son parent dans le hall, choisit un casier en fonction de l'image qui lui plaît. Ensuite le parent et l'enfant mettent le prénom sur le casier. Il n'existe pas de casier fixe pour chaque enfant.

Pour ceux venant de manière régulière, un casier à l'intérieur de la salle de change contient des affaires dont il a besoin au cours de la journée. Pour ceux venant de manière occasionnelle, le parent amène ce dont a besoin l'enfant auprès des professionnelles.

Le parent et l'enfant rentrent dans l'espace de vie où ils sont accueillis.

Les parents peuvent rentrer dans la crèche le temps de l'accueil sans limite au niveau de l'espace. Néanmoins des plages horaires d'accueil ont été mises en place. Ceci dans le but de diminuer les passages d'adultes dans l'espace d'évolution des enfants, ce qui peut créer un climat d'insécurité pour ceux-ci.

■ Pour faire en sorte que l'accueil se passe au mieux:

Avant l'ouverture de la Maison de la Petite Enfance, à 7h15, deux professionnelles aménagent l'espace et installent des jeux pour les enfants selon leur âge. Le menu du jour est écrit à l'entrée et les professionnelles prennent connaissance du planning mentionnant les noms et prénoms des enfants ainsi que leurs horaires d'accueil.

Un panneau d'affichage (en forme de train) permet de présenter des photos des professionnelles présentes ce jour, leur fonction, leurs horaires et leur répartition au niveau des groupes (chez les bébés ou chez les grands). Ainsi parents et enfants ont connaissance des personnes qui vont les accueillir.

L'accueil se déroule dans une seule pièce, le plus souvent dans l'espace de vie des plus grands mais cela peut changer selon les circonstances et les moments de la journée. Par exemple l'accueil en début d'après-midi se fera dans l'espace de vie des plus petits.

Les parents sont invités à rentrer et à prendre le temps nécessaire pour accompagner leur enfant, lui dire au revoir, ou pour le retrouver. Une professionnelle se rend disponible pour ce moment. Les frères ou sœurs de l'enfant peuvent également rentrer dans l'espace de vie dans la mesure où leur comportement ne vient pas gêner les autres enfants.

Des informations sur l'enfant sont recueillies et écrites sur un classeur par souci d'une continuité dans la prise en charge de celui-ci. Il est également intéressant d'observer le comportement de l'enfant à son arrivée, comportement qui nous donne également des informations précieuses. L'enfant arrive souvent avec son objet transitionnel, doudous, livres ou autres, qui restent à sa disposition dans une poche à doudous.

En fonction du nombre d'enfant au moment de l'accueil, les professionnelles seront attentives à ce que les conditions d'accueil ne soient pas trop bruyantes. Pour cela elles porteront une attention particulière à l'évolution du comportement des enfants et proposeront si nécessaire à un petit groupe d'enfants d'investir une autre pièce, par exemple l'atelier. De même pour faire en sorte que les plus petits, accueillis dans le même espace que les grands, se sentent en sécurité au sein de la collectivité, la professionnelle passera avec les bébés dans une autre pièce qui leur est destinée.

C. LES TEMPS DE REPAS

Nous abordons ici aussi bien les temps de déjeuner que les temps de collation et de goûter. Les besoins des bébés et des grands n'étant pas similaires, nous aborderons de manière différente l'organisation de leur accompagnement sur ces temps-là.

L'âge des enfants dans le groupe bébés va de 2 mois et demi à 18 mois environ. Ils partagent les temps de repas dans la salle de vie des bébés. L'âge des enfants dans le groupe des grands va de 18 mois à 5 ans révolus. Leurs temps de repas ont lieu dans la salle à manger et parfois à l'extérieur quand le temps le permet.

C'est le comportement de l'enfant qui détermine le passage d'un groupe à l'autre. Ainsi nous sommes attentives à l'envie de l'enfant et à son autonomie.

Nous tenons compte également de situations particulières comme par exemple un grand qui, trop fatigué, souhaite manger côté bébé.

Sur ces temps de repas, nos objectifs sont les suivants:

- **Répondre aux besoins de se nourrir** en fonction de l'âge de chacun, de sa culture, de son rythme et des régimes alimentaires (allergies, intolérances).
- **Concilier au mieux les attentes des parents, le besoin de l'enfant et les règles de vie en collectivité.**
- **Découvrir différentes saveurs et senteurs:** développement du goût et de l'odorat.
- **Accompagner l'enfant à partager un temps de repas** avec d'autres enfants pour l'amener à vivre un instant de convivialité et de plaisir.
- **Créer un climat de sérénité et de sécurité affective.**
- Favoriser l'autonomie et l'expression.
- **Respecter l'appétit de l'enfant.**

Comment se passent-ils?

Des menus équilibrés adaptés à l'âge de l'enfant sont élaborés par la cuisinière en collaboration avec la responsable. Ceux-ci sont affichés quotidiennement dans le hall d'accueil et sur le site internet de la structure.

Ils sont préparés par la cuisinière qui participe également à l'accueil des enfants et aux temps de collation et de repas. Différentes formules de repas sont parfois proposées, tels que pique-niques, buffets, repas à thème...

Au cours du temps d'adaptation, une fiche « doudou » est remplie par les parents. Celle-ci reprend les habitudes alimentaires de l'enfant. Des échanges réguliers avec les parents sont indispensables pour prendre en compte des changements éventuels.

Auprès des bébés:

Le matin nous souhaitons que l'enfant arrive à la crèche en ayant bu son biberon avec l'un de ses parents. Nous considérons effectivement qu'il est préférable pour l'enfant de partager ce temps-là avec ses proches avant qu'il nous soit confié.

Les temps de repas ont lieu dans la salle de vie des bébés. Cependant certains peuvent rejoindre les grands pendant la collation du matin ou le goûter de l'après-midi. La préparation des biberons et le réchauffage des plats se font dans la biberonnerie située dans la salle de vie des bébés.

Le rythme de chaque enfant va être pris en compte dans le respect de ses habitudes (alimentaires, position, transat, dans les bras). Dans la mesure du possible le repas est donné par la professionnelle qui a suivi l'enfant le matin. Elle reste alors complètement impliquée dans cette relation privilégiée.

Les biberons sont donnés dans un climat de sérénité. Le positionnement corporel de l'enfant dans les bras de l'adulte, est une information indispensable à recueillir auprès des parents, celui-ci conditionnant le bien être du bébé et pouvant avoir une conséquence sur la prise du biberon.

De même pour les plus grands étant installés sur des petits sièges avec tablettes, la professionnelle s'installera à la hauteur de l'enfant, lui présentant l'assiette, de façon à ce qu'il puisse voir les différents mets.

Les aliments nouveaux sont d'abord donnés à la maison avant d'être proposés à la crèche. Nous respectons ainsi leur introduction progressive selon les souhaits des parents.

Concernant les enfants allaités, il est possible d'amener du lait maternel à la crèche dans la mesure où les parents respectent les principes d'hygiène et de transport (glacière, étiquetage).

Pour les enfants qui marchent, qui commencent à vouloir participer activement au repas et à le partager avec d'autres enfants, nous leur proposons de s'installer à table sur des chaises adaptées à leur âge.

Ainsi de nouvelles expériences voient le jour et leur donnent beaucoup de plaisir et de complicité entre eux, faisant de cette situation une découverte passionnante!

L'installation de l'enfant à table ou sur les petits sièges est conditionnée par l'envie de ce dernier, soit à participer à un temps de repas avec les autres enfants, soit à vouloir que ce temps soit plus individuel. Dans les deux cas, nous proposons une cuillère à l'enfant qui commence à manger seul et nous pouvons s'il le souhaite l'accompagner à l'aide d'une autre cuillère. Dans l'accompagnement des enfants étant à ce stade, les professionnelles sont amenées à expliquer des petites règles de vie.

A la fin du repas, le lavage du visage et des mains se fait, dans la mesure du possible, avec l'adhésion et la participation de l'enfant. Il est toujours accompagné de douceur et de verbalisation par la professionnelle.

Auprès des grands:

La collation :

Elle a lieu après le temps d'accueil à 9h15. Fruits, jus de fruits, tisanes et parfois gâteaux sont proposés. Ce moment est un temps calme où tous les enfants sont réunis et il nous permet à tous de nous dire bonjour. C'est l'occasion de chanter ensemble en tenant compte de l'attention et des envies des enfants. Il représente un rituel qui marque le début de la journée et constitue, comme le repas et le goûter, un repère temporel essentiel à l'enfant qui n'a encore que très peu de notion du temps qui passe.

Le déjeuner :

Il a lieu vers 11h30 et est précédé d'un temps calme (histoires, chansons...) pendant lequel les enfants prennent souvent leurs doudous et sucettes. Deux enfants participent parfois au dressage de la table avec la cuisinière. S'en suivent le lavage des mains et le regroupement des doudous dans une panier qui va les suivre dans la salle à manger.

Les enfants sont alors accueillis par la cuisinière et s'installent où ils le désirent.

Une professionnelle accompagne 5 à 6 enfants à une table. En fonction du nombre d'enfants accueillis, 2 ou 3 tables sont dressées.

Les enfants sont servis par les professionnelles. Elles proposent parfois aux enfants de goûter sans jamais les forcer.

La présentation des plats est essentielle. L'enfant est amené à découvrir le nom de certains aliments, l'odeur, la saveur et la couleur. Les aliments ne sont pas mélangés et les fruits, par exemple, sont souvent présentés entiers avant d'être coupés.

Le repas est un moment où l'enfant parle beaucoup de lui, de sa famille et c'est un temps de partage avec les autres enfants et la professionnelle. Cette dernière accompagne ces dialogues conviviaux et d'une grande richesse, en étant attentive aux paroles de chaque enfant. C'est aussi l'occasion d'apprendre à écouter l'autre et prendre la parole chacun à son tour. Sans que cela soit une contrainte, l'enfant apprend également peu à peu, à dire "merci", "s'il te plaît", à attendre d'être servi et à en laisser pour les autres.



A la fin du repas, les enfants sont invités à déposer leurs assiettes, couverts et verres dans des bassines prévues à cet effet. Ils ont alors à leur disposition un gant de toilette mouillé qu'ils utilisent pour se laver le visage et les mains, et qu'ils mettent ensuite dans une panier avec leur serviette.

Ils rejoignent alors, accompagnés de leurs doudous et/ou sucettes, l'espace de vie aménagé pour un temps calme avant la sieste.

Le goûter :

Il a lieu vers 15h45 et est préparé au préalable par l'agent d'entretien.

Il peut être l'occasion de fêter l'anniversaire d'un enfant qui aura confectionné son gâteau dans la matinée. Il est le plus souvent animé de chansons.

🍷 **Pour que ces temps de repas soient des moments de plaisir et de convivialité répondant aux besoins de chaque enfant, nous privilégions les attitudes suivantes :**

- **Considérer les habitudes, le rythme, les capacités, les goûts et l'appétit de l'enfant par une bonne connaissance de celui-ci.**

-
- Pour les bébés, savoir **interpréter leurs pleurs**. Ceci passe par une communication importante avec les parents, par une observation et une connaissance de l'enfant.
 - **Respecter l'appétit de chaque enfant** et le temps nécessaire à chacun pour le repas.
 - **Ne jamais forcer un enfant à manger.**
 - **Favoriser l'échange, l'écoute.**
 - **Etre disponible et être attentive à chacun.**
 - **Instaurer un climat de sérénité, de sécurité affective et physique.**
 - **Etre attentive au moment de transition** entre le temps de jeu et le temps de repas.

Devant un enfant présentant d'importants signes de fatigue à table, l'équipe peut lui proposer d'aller se reposer. Il peut arriver parfois qu'un enfant, étant en incapacité de manger avec les autres, perturbe par son comportement le bon déroulement du repas. Dans ce cas, il peut lui être proposé de s'installer seul à une table ou d'aller côté bébés, pour l'amener à se sentir mieux.

L'équilibre alimentaire chez un enfant se faisant sur une semaine et non une journée, l'équipe ne s'inquiète pas lorsqu'un enfant ne mange pas. Toutefois si cette situation se prolonge et a une incidence sur le poids et le comportement de l'enfant, une concertation avec les parents est nécessaire. Il est important de considérer ce refus dans la mesure où il représente un moyen d'expression de l'enfant.

Tous les enfants n'ont pas les mêmes besoins et il est important de leur faire confiance.

L'affirmation de soi des enfants dans leur deuxième année peut avoir des répercussions sur leurs attitudes face à l'alimentation.

L'équipe en a conscience et en tient compte dans l'accompagnement de l'enfant.

D. LE SOMMEIL

Quatre chambres sont à la disposition des enfants pour les temps de repos. Deux chambres pour les bébés (les plus éloignées de la salle de vie) à raison de 4 ou 5 lits à barreaux par pièce, une chambre pour les enfants âgés de 18 mois environ (dit les moyens) contenant 7 lits à barreaux, et une chambre pour les plus grands aménagée essentiellement de lits couchettes. Dans la mesure du possible chaque enfant a son lit et le passage dans la chambre des plus grands s'effectue en tenant compte de la demande de l'enfant et dans certaines situations particulières.

■ Sur ces temps de sommeil, nos objectifs sont les suivants:

- Répondre à un **besoin vital**
- Etablir un **lien avec l'enfant** dans un **climat de confiance** pour lui permettre de s'endormir en toute sérénité
- Permettre une **récupération physique et psychique**
- Respecter le **rythme et les habitudes de chaque enfant, quels qu'ils soient**

■ Comment se passent-ils?

Après des bébés :

Nous prenons en compte les **transmissions que nous font les parents** à l'arrivée de l'enfant, afin de suivre son rythme et de respecter ses besoins. De même le **comportement et la connaissance de l'enfant** (signes de fatigue par exemple) nous aideront à l'accompagner tout au long de la journée. Nous souhaitons que les parents puissent nous transmettre en toute confiance, les rituels qui sont propres à chaque enfant et chaque famille, ainsi que tout ce qu'ils mettent en place autour de leur enfant pour accompagner ce moment.

Le moment du coucher est un **instant privilégié** pendant lequel le **maternage et la parole** sont essentiels. Il est souvent précédé du change de la couche de l'enfant et donne lieu alors à un temps de proximité et d'échanges particuliers. L'enfant a avec lui son doudou et/ou sa sucette.

En fonction des habitudes de chacun, un « réducteur » et leur turbulette sont installés dans leur lit. Le « réducteur » a pour but de **créer un espace plus contenant** pour les plus petits.

Pour certains une petite musique peut aider à l'endormissement.

De même, un enfant peut avoir **besoin de la présence d'une professionnelle** (pour être bercé dans les bras, dans le lit ou dans une poussette), **l'équipe se donne ainsi les moyens pour permettre à l'enfant de s'endormir dans les meilleures conditions possibles.**

Sur la porte de la chambre un plan fait apparaître les lits et permet d'inscrire le prénom des enfants couchés et l'heure à laquelle ils se sont endormis. La professionnelle ayant couché l'enfant a le souci de **s'assurer que l'enfant s'endort sereinement**. L'heure d'endormissement est également retranscrite sur un tableau dans la salle de vie des bébés. Un baby phone permet d'entendre des pleurs éventuels et d'intervenir ainsi rapidement. Néanmoins les professionnelles se rendent régulièrement dans les chambres pour s'assurer que les enfants vont bien.

La professionnelle qui a couché l'enfant est présente au moment du réveil dans la mesure du possible. Une attention particulière est accordée aux enfants qui ont besoin au réveil d'un moment privilégié avec l'adulte.

Auprès des grands

En fonction des enfants présents, **les lits de la chambre des grands sont préparés chaque matin**, les enfants disposant chacun, dans une petite pochette, de leurs draps et de leur turbulette.

Un temps calme précède toujours la sieste. Pendant celui-ci les enfants sont amenés à se déshabiller et à disposer leurs vêtements dans une panier décorée d'une image qu'ils choisissent et qui est notée à leur prénom. Ils la déposent ensuite à un endroit précis pour leur permettre de la retrouver à leur réveil.

Vers 12h30 les enfants sont **invités à prendre leurs doudous et/ou leurs sucettes** et à rejoindre leur chambre, accompagnés d'une professionnelle. Celle-ci reste une heure auprès d'eux et est relayée ensuite par d'autres professionnelles qui se succèdent toutes les demi-heures. Les heures d'endormissement et de réveils sont notées sur un tableau.

Quant aux moyens, une professionnelle les couche dans leur chambre et la prise en charge de ce moment est similaire à celle des bébés. Parmi eux, certains ont besoin également d'une sieste le matin.

Selon le rythme de chacun, l'heure du coucher peut être proposée plus tard(notamment pour les enfants âgés de 4 à 5 ans révolus). Les réveils se font de façon échelonnée et la présence de l'adulte dans la chambre permet **le respect du sommeil de chacun**.

📖 **Pour que ces temps d'endormissement et de réveil soient paisibles, nous privilégions les attitudes suivantes :**

- **Assurer une présence calme et sécurisante** ainsi qu'une atmosphère sereine.
- Accompagner l'enfant physiquement et par la parole.
- **Aider l'enfant à trouver son sommeil par des câlins, des bercements...**
- **Observer** les signes de fatigue et **tenir compte des réactions** de chaque enfant sur ce temps-là.
- **Ne pas réveiller un enfant.**
- Laisser le temps à l'enfant de **se réveiller en douceur** :
 - Lui permettre de rester dans son lit même s'il est éveillé dans la mesure où il reste calme.
 - Respecter ce dont a besoin l'enfant au lever : un câlin, ne pas forcément changer sa couche ou s'habiller.

Devant des difficultés d'endormissement ou de rythme de sommeil de l'enfant, il est nécessaire **de se concerter en équipe et de s'appuyer sur les échanges** que nous pouvons avoir avec les parents. **Une fiche** identifiant les périodes de sommeil à la crèche et à la maison peut être mise en place en concertation avec les parents. **L'observation** de l'enfant reste **un outil privilégié** pour sa prise en charge dans ce temps-là.

Nous devons **être attentives aux temps précédents l'endormissement** afin de réunir toutes les **conditions favorables** à l'accompagnement de ce moment. Notamment après le repas, il est important de créer un espace contenant pour recevoir les enfants et leur permettre ainsi de s'apaiser. Des jeux libres, un temps d'histoire ou de chanson sont proposés dans ce cadre-là. C'est aussi un instant de relations individuelles et privilégiées.

Certaines nuisances sonores peuvent gêner l'endormissement, c'est pourquoi l'équipe a le souci d'identifier et de réduire les bruits générés par le claquement de porte, la sonnette...

E. LE TEMPS DE JEUX LIBRES

Nous définirons ici le terme de "jeu libre" comme une activité de l'enfant motivée par le plaisir et possible par la mise à disposition de jeux auxquels l'enfant peut avoir accès librement sans intervention de l'adulte.

* Sur ces temps de jeux libres, nos objectifs sont les suivants:

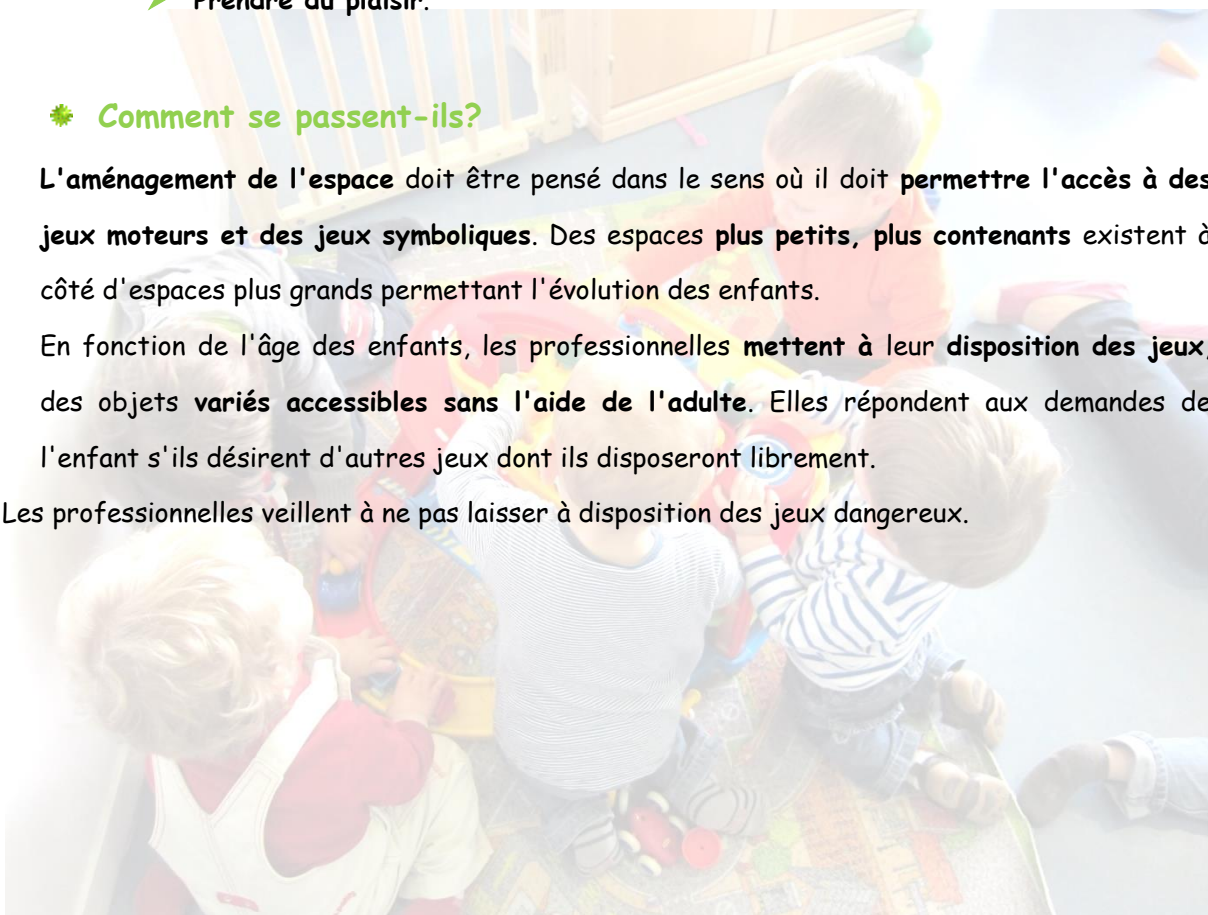
- Laisser libre cours à l'imagination, à la créativité et à l'inventivité.
- Favoriser l'autonomie de l'enfant dans le choix du jeu et de son déroulement.
- Favoriser l'estime de soi.
- Permettre des interactions entre les enfants favorisant le développement personnel et émotionnel, le développement du langage.
- Prendre du plaisir.

* Comment se passent-ils?

L'aménagement de l'espace doit être pensé dans le sens où il doit permettre l'accès à des jeux moteurs et des jeux symboliques. Des espaces plus petits, plus contenant existent à côté d'espaces plus grands permettant l'évolution des enfants.

En fonction de l'âge des enfants, les professionnelles mettent à leur disposition des jeux, des objets variés accessibles sans l'aide de l'adulte. Elles répondent aux demandes de l'enfant s'ils désirent d'autres jeux dont ils disposeront librement.

Les professionnelles veillent à ne pas laisser à disposition des jeux dangereux.



✿ Pour faire en sorte que ce temps de jeux libres réponde aux objectifs définis ci-dessus, nous adoptons les attitudes suivantes :

- **Respecter l'espace** que l'enfant investit pour faire évoluer son jeu.
- **Rester à la hauteur des enfants.**
- **Respecter le jeu des enfants** sans intervenir de manière intempestive ou intrusive.
- **Répondre aux sollicitations des enfants.**
- **Accompagner les enfants par le regard** de façon bienveillante.
- **Observer.**
- **Réfléchir à notre positionnement** dans l'espace afin que l'enfant se sente sécurisé.
- **Ne pas intervenir systématiquement** lors d'un conflit entre deux enfants pour permettre à l'enfant de développer ses propres capacités à dire « non » dans le respect des règles.

Devant un enfant qui par son comportement vient interrompre le jeu d'un autre enfant, l'adulte s'interroge sur le sens de ce comportement et a une attention plus particulière. Une activité plus « dirigée » peut lui être proposée.

Parfois le mélange de jeux dans l'espace peut entraîner un désintérêt de l'enfant. La participation régulière de l'enfant au rangement peut éviter ceci.

Le jeu libre sur un temps trop long engendre parfois de l'excitation. Une alternative peut alors être proposée par la mise en place d'une activité ou par l'aménagement différent de l'espace.



F. LE TEMPS DES ACTIVITES

Nous disposons d'une salle, nous permettant de proposer des activités variées telles que la peinture, la pâte à sel, la terre, le dessin, le collage, la brisure de riz...Néanmoins nous installons régulièrement des ateliers dans d'autres espaces tels que la salle de vie des grands et des bébés et la salle de repas. L'espace extérieur est également propice à l'aménagement de ces temps-là, offrant la possibilité de réaliser d'autres activités extérieures (jardinage, arrosage, bulles, craie, baignade..).

⊗ Sur ces temps d'activités, nos objectifs sont les suivants:

- Partager un moment de plaisir.
- **Créer un lien privilégié** avec la professionnelle et les autres enfants.
- Favoriser l'autonomie et la communication.
- Favoriser le développement psychomoteur, cognitif et sensitif de l'enfant.
- Développer la créativité.
- Développer l'estime de soi et le sentiment d'appartenance à un groupe.
- Développer des compétences et des connaissances.

⊗ Comment se passent-ils?

Nous proposons l'activité aux enfants, qui ont **le choix de participer** ou non. Cette activité est réfléchi par rapport au besoin des enfants et à leur âge.

L'équipe a choisi de ne pas établir de planning d'activités à la semaine afin **de rester au plus proche de la demande des enfants et des envies de chacun.**

Elle peut se faire **à tout moment de la journée.** Sa mise en place se fait en concertation avec l'ensemble de l'équipe. Le plus souvent une préparation en amont est nécessaire et se fait soit le matin après la collation lorsque les enfants sont en salle de motricité, soit en début d'après -midi pendant le temps de sieste.

Ceci permet à la professionnelle d'être disponible **pour accueillir les enfants et les accompagner** sur ce temps-là. Néanmoins, la participation des enfants peut être possible selon le type d'activités. Il en est de même pour le rangement.

En fonction de l'activité et de chaque professionnelle, le nombre d'enfants pouvant simultanément y participer peut varier. Néanmoins, elle sera proposée à tous les enfants si le contexte le permet. Par exemple, pour l'activité cuisine, il est souvent difficile d'effectuer un

roulement sur la matinée. Nous notons le prénom de l'enfant qui a participé un jour et tournons sur les semaines.

La professionnelle donne un cadre aux enfants en leur laissant libre choix du matériel et de la nature de leur production.

Notre espace et notre projet nous permet de proposer les activités suivantes:

- ✓ **Des activités motrices** : mise en place de parcours, relaxation, accès à la salle de motricité et aux jeux extérieurs.
- ✓ **Des activités sensorielles:**
 - sonores: éveil musical, chants, écoute des sons et découverte d'instruments de musique... (intervenant musical)
 - visuelles: lecture, sorties extérieures (auditorium, projet jardin et bibliothèque)
 - olfactives et gustatives: projet jardin et atelier cuisine.
 - tactiles: peinture, terre, pâte à sel, pâte à modeler, brisure de riz, jardinage, cuisine...
- ✓ **Des activités cognitives:** jeux divers, puzzles, lecture...

🕒 **Pour faire en sorte que ce temps d'activités réponde aux objectifs définis ci-dessus, nous adoptons les attitudes suivantes :**

- **Observer le groupe** d'enfants et proposer l'activité en fonction de ces observations, des envies des enfants et des professionnelles.
- Avoir une attitude de bienveillance et veiller à la sécurité des enfants.
- **Montrer du dynamisme et du plaisir** lors de la mise en place et de la conduite de l'activité.
- Respecter le temps dont l'enfant a besoin pour investir cette activité.
- Accepter qu'un enfant puisse venir observer sans pour autant être dans l'action.
- **Être à l'écoute** de l'orientation que donnera un enfant à une activité (par exemple, pour la peinture, accepter que l'enfant ne se saisisse pas des outils proposés)
- Laisser l'enfant **exprimer sa créativité** dans la limite des tolérances de chacune.
- **Proposer à un enfant même tout-petit** de participer s'il en manifeste l'envie et si la professionnelle estime que cela a du sens pour l'enfant et qu'il n'y a pas de danger pour lui.

-
- **Anticiper l'arrêt de l'activité** en prévenant l'enfant et en aucun cas interrompre l'enfant dans son activité sans avoir pris soin de mettre en place un temps de transition.
 - **Faire participer l'enfant au rangement de l'activité.**



V. LES THEMES TRANSVERSAUX

A. LA COMMUNICATION AUPRES DE L'ENFANT

La communication ne peut se faire:


- ☉ qu'en se mettant physiquement à la hauteur de l'enfant.
- ☉ qu'en étant à l'écoute de ce qu'il vit émotionnellement, de ce qu'il exprime verbalement et physiquement en tenant compte de l'environnement dans lequel il se trouve.
- ☉ que s'il existe un lien et un climat de confiance entre l'enfant et l'adulte.
- ☉ que si l'adulte se montre disponible et porte une attention particulière à chaque enfant.

Une communication adaptée implique d'avoir conscience:

- ☉ de ce que l'enfant est en capacité de recevoir et d'exprimer.
- ☉ **des différentes formes de communication:** verbale, corporelle, visuelle, émotionnelle.
- ☉ que l'enfant est un être en développement ayant besoin de l'adulte pour reconnaître, nommer, exprimer et gérer ses émotions.
- ☉ **des répercussions des paroles des professionnelles et de leurs attitudes:** l'adulte se doit d'être attentif au ton de sa voix parce qu'il conditionne le ton de voix des enfants et leurs attitudes.

Les attitudes à privilégier pour favoriser une communication bienveillante sont les suivantes:

- ☉ Connaître l'enfant et l'observer.
- ☉ Tenir compte de son histoire.
- ☉ Etablir une relation de confiance.
- ☉ Employer des mots adaptés, savoir ne rien dire, reformuler ce que dit l'enfant si besoin.
- ☉ Etablir une communication positive.
- ☉ Faire confiance à l'enfant.
- ☉ Mettre des mots sur ce qu'il vit.
- ☉ **Savoir différencier le ressenti de l'adulte de ce que l'enfant est en train de vivre.**
Etre attentive à ce que les émotions des professionnelles et même leur histoire n'interfèrent pas dans la relation à l'enfant.
- ☉ Avoir conscience qu'en **mutualisant les compétences de chacun** (enfants et professionnelles), nous serons au plus près de ce qui est vrai pour l'enfant.

- 
- ☉ Avoir une cohérence dans nos attitudes professionnelles.
 - ☉ Etre attentive aux relations privilégiées et savoir les respecter.
 - ☉ Accepter de ne pas tout comprendre.

Communiquer de façon bienveillante est de la responsabilité des professionnelles
pour assurer un accueil de l'enfant
et de ce qu'il exprime tout au long de la journée.

Lorsqu'il devient difficile de comprendre un enfant dans sa relation aux autres,
les professionnelles seront amenées à échanger avec les parents
afin d'accompagner au mieux cette situation.

B. LE RESPECT DU CORPS DE L'ENFANT ET DE SON INTIMITÉ

Concernant ce thème, nos objectifs sont les suivants:

- Instaurer une relation sécurisante et privilégiée au cours des soins.
- Respecter l'enfant dans son intimité et son intégrité.
- Sensibiliser l'enfant à la connaissance de son corps et du corps de l'autre tout en considérant que les soins font partie de l'éveil.
- Favoriser l'autonomie.
- **Faire participer** l'enfant pour qu'il soit acteur des soins.
- **Respecter les spécificités physiologiques** des bébés que ce soit dans leur installation ou lors des mobilisations.

Pour faire en sorte que ces temps d'intimité répondent aux objectifs, nous privilégions les attitudes suivantes:

- Prendre en considération les informations transmises par les parents.
- S'assurer du bien-être physique et affectif de l'enfant.
- Eviter **des changements de position rapides**, les positions verticales trop précoces chez les bébés. **Etre attentive au portage de l'enfant** de façon à ce qu'il soit contenant.
- Respecter la pudeur de l'enfant.
- **Considérer ses peurs et ses appréhensions** en le rassurant et en étant attentif aux réactions de l'enfant.
- Veiller à ne pas être interrompu au cours de cette relation privilégiée en évitant le passage successif d'adulte dans la salle de change.
- **Veiller au confort physique et psychique** de l'enfant en le rassurant par des gestes doux et en l'accompagnant verbalement pour garder le contact avec lui.
- **Accompagner ces gestes par des explications** pour que l'enfant puisse anticiper l'action.
- **Prévenir l'enfant des soins** qui vont être faits afin de lui permettre de ne pas être interrompu brutalement dans son jeu.

L'accompagnement à l'acquisition de la propreté:

Nous souhaitons développer ce thème car il fait l'objet d'une période importante dans l'évolution de l'enfant à partir de 18 mois. Il est souvent le sujet de beaucoup de questionnements de la part des parents. Nous privilégions **une collaboration importante avec ces derniers** en veillant à un maximum de cohérence entre leurs attitudes et celles des professionnelles, au bénéfice de l'enfant.

Cet accompagnement ne peut se faire qu'en ayant conscience:

- que l'enfant doit avoir accompli sa maturation dans trois domaines différents:
 - ✓ sa maturation neuromusculaire: il peut ouvrir et fermer ses sphincters de façon consciente et volontaire.
 - ✓ sa maturation intellectuelle: il doit arriver à comprendre ce que veut dire " se retenir" par exemple et quel est le "bon endroit".
 - ✓ sa maturation affective: il faut qu'il ait envie de faire ainsi.

L'acquisition de ses critères commence chez la plupart des enfants vers 2 ans, 2 ans et demi.

- que l'enfant doit avoir une part active et volontaire dans cet apprentissage.

C'est pourquoi nous privilégions les attitudes suivantes:

- **Ne pas forcer un enfant à aller sur le pot ou les toilettes** au risque d'obtenir une résistance totale et un mal-être de l'enfant.
- **Assurer une cohérence avec la famille** dans la mesure où les pratiques sont en adéquation avec le projet éducatif.
- **Attendre que l'enfant manifeste son désir** d'aller aux toilettes ou sur le pot de manière consciente quand il est prêt physiologiquement.
- **Veiller à ce que cette étape du développement se passe sereinement**, sans pression et ne devienne pas un enjeu pour l'entrée à l'école.
- **Accompagner ces moments en rassurant**, en dédramatisant les "petits accidents" et en acceptant que l'enfant puisse avoir des phases de régression.
- **Laisser le choix à l'enfant** de garder sa couche ou non.
- **Proposer** à l'enfant d'aller aux toilettes lorsqu'il est dans la période de transition.
- **Maintenir un échange privilégié** avec l'enfant pendant cette période.

C. LE TRAVAIL EN EQUIPE

L'équipe de la Maison de la Petite Enfance Les P'tits Loups est constituée de professionnelles de **formations et de parcours professionnels différents** ayant chacune une histoire personnelle et un vécu particulier.

Cette diversité contribue à **la richesse et à la qualité du travail** auprès de l'enfant et de sa famille, dans le respect des différences de chacune.

Les objectifs du travail en équipe sont:

- De répondre aux attentes du projet de façon cohérente.
- D'aller dans le même sens.
- **De s'enrichir mutuellement** en apprenant les unes des autres.
- **De mettre en commun des compétences** professionnelles différentes dans un but de complémentarité.

Pour faire exister ce travail en équipe, nous mettons en place une organisation et des moyens précis et réfléchis:

- **Des réunions d'équipe** se font de manière mensuelle et des rencontres d'**analyse de la pratique professionnelle** ont lieu tous les deux mois environ.
- Chaque année une partie des professionnelles accède à **une formation** que chacune aura choisie en fonction de ses besoins et de son projet et en concertation avec la responsable et les parents gestionnaires.
- **Des fiches de poste** permettent de définir les missions de chaque personne (selon son poste).
- **Un planning du personnel** est élaboré avec des horaires particuliers attribués à chaque poste permettant d'assurer un taux d'encadrement respectant le décret N°2010613 du 7 Juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans.
- **Une répartition des professionnelles sur chaque groupe** (bébés/grands) est définie de façon hebdomadaire et affichée dans le hall d'entrée.
- **Un cahier d'équipe** recueillant toutes les informations concernant le personnel (date des réunions, changement d'horaires...) est disponible sur le pupitre d'accueil.
- **Un cahier pour la transmission d'informations d'ordre général** concernant les enfants et leur famille est utilisé quotidiennement.
- **Des fiches** (fiches doudou, fiches d'administration de médicaments, protocoles, fiches de suivi du sommeil...) sont établies en concertation avec l'ensemble des professionnelles.

-
- **Les transmissions orales** se font tout au long de la journée et au fur et à mesure de l'arrivée des collègues. **La transmission écrite est faite sur des cahiers ou des classeurs** afin d'assurer une continuité dans la prise en charge de l'enfant.
 - **Une concertation quotidienne** permet d'organiser la journée. De même une anticipation pour la mise en place de projets est nécessaire et conditionne la qualité de réalisation de celui-ci.
 - **La solidarité entre professionnelles** lorsque des difficultés apparaissent (absence de personnel, situations particulières) permet de gérer ces moments et de diminuer l'incidence de ceux-ci sur le groupe d'enfants.
 - **L'investissement dans des projets** selon l'envie et la motivation de chacune est possible et est conditionné par la prise d'initiatives et une répartition des responsabilités par rapport à leur mise en place.

Pour répondre aux objectifs du travail en équipe, nous privilégions les attitudes suivantes:

- **Toujours viser l'objectif professionnel** (par exemple le bien être de l'enfant) et ne pas seulement satisfaire une envie personnelle.
- **Etre à l'écoute** de chacune et **être attentive** à ses collègues.
- **Respecter la place de chacune** tout en s'appuyant sur les connaissances et compétences de chaque professionnelle.
- Se responsabiliser par rapport à sa manière de communiquer:
 - ✓ Eviter les jugements.
 - ✓ Faire preuve de franchise et d'honnêteté dans l'échange avec l'autre et de diplomatie en s'exprimant de façon à ne pas blesser.
 - ✓ Savoir dire ce qui ne va pas et savoir "rebondir" afin d'avancer en s'appuyant sur le socle commun.
 - ✓ Porter une attention sur le moment et le lieu pour dire les choses.
 - ✓ Eviter les "bruits de couloir" et les "non-dits".
 - ✓ Se remettre en question.
 - ✓ Savoir prendre du recul, gérer ses émotions et exprimer ses ressentis.

Nous considérons le travail en équipe comme une **véritable richesse** dont chacun se nourrit. Chaque personne avec **sa conscience professionnelle** participe à la mise en place du projet éducatif et pédagogique. Les interactions entre les professionnelles, leurs divers points de vue font émerger **une véritable intelligence collective** qui doit rester vivante et pérenne.

D. L'ACCUEIL ET LA PLACE DES PARENTS

L'accueil de l'enfant **c'est aussi l'accueil de ses parents et de leur histoire**. Il est indispensable que l'enfant sente sa famille présente au sein de la structure ce qui permet d'établir une continuité dans son accompagnement entre ces espaces de vie différents.

Les objectifs de cet accueil sont:

- ◆ De veiller au bien être des parents.
- ◆ De favoriser les échanges et la communication entre les parents et les professionnelles.
- ◆ D'établir une relation de confiance et de maintenir l'échange tout au long de la période d'accueil.
- ◆ **D'accompagner les parents** dans la séparation avec leur enfant.
- ◆ De proposer un soutien à la parentalité.
- ◆ De respecter le projet de vie des parents et de leur enfant.

Pour assurer cet accueil nous privilégions les attitudes suivantes:

- ◆ Etre à l'écoute et être disponible.
- ◆ Faire preuve **d'empathie**.
- ◆ Avoir une attention particulière à nos paroles et postures sur les temps d'accueil.
- ◆ Accueillir les émotions des parents tout en les aidant "à les gérer".
- ◆ **Savoir respecter la place de chacun** tout en tenant compte des connaissances et compétences des parents.

Pour faire en sorte que les parents se sentent accueillis:

L'affichage à l'entrée de la répartition des professionnelles sur les groupes d'enfants leur permet de savoir par quelle professionnelle ils vont être accueillis.

Ils sont invités à rentrer dans l'espace de vie des enfants et à prendre le temps nécessaire pour dire au revoir à leur enfant ou le retrouver à un autre moment de la journée. Une professionnelle se rend systématiquement disponible afin d'être à l'écoute de chaque famille.

Il leur est proposé **d'appeler dans la journée** s'ils en ressentent le besoin, pour avoir des nouvelles de leur enfant.

Au-delà des échanges quotidiens, un temps formel avec la responsable ou des membres de l'équipe peut être envisagé.

Nous proposons également à la rentrée **une soirée d'échanges** avec les parents pendant lequel nous présentons les différents moments du quotidien, les projets en cours et à venir de l'équipe. **Il nous tient à cœur de présenter le sens de nos pratiques** et permettre aux parents de se sentir un instant au plus proche de ce que nous vivons avec leurs enfants.

Au cours de l'année, nous invitons pendant une heure, les parents à notre réunion d'équipe.

Nous développons actuellement **une bibliothèque parents** permettant à chacun d'emprunter des ouvrages sur le thème de la Petite Enfance. De même des articles sont régulièrement mis à disposition dans le hall d'accueil.

En conclusion, agir de façon cohérente auprès de l'enfant suppose une action concertée des différents acteurs concernés: parents et professionnelles.

En ce sens il est primordial pour nous que se mettent en place un partenariat et une véritable collaboration dans l'intérêt de l'enfant.

Nous ne sommes pas là pour remplacer ou juger le parent mais pour faire en sorte que chacun ait sa place auprès de l'enfant.

E. L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Nous accueillons régulièrement des stagiaires issus de formations dans le domaine de la Petite Enfance. La diversité des professions du personnel de la Maison de la Petite Enfance permet un accueil élargi. L'accompagnement des stagiaires est assuré par **des professionnelles qui sont en capacité de le faire** et qui ont **au moins un an d'expérience sur leur poste** au sein de la structure.

Nous avons à cœur de les accompagner et d'assurer **un accueil de qualité**, c'est l'une des raisons pour laquelle, nous recevons un seul stagiaire à la fois.

A la rentrée de Septembre, nous nous concentrons sur l'accueil de l'enfant et de sa famille. La présence d'une personne à encadrer n'est donc pas envisageable.

Les objectifs de cet accueil sont :

- ⊗ De **transmettre des connaissances et des compétences** selon le champ d'application de plusieurs professions.
- ⊗ De mettre en situation professionnelle de futurs collègues.
- ⊗ De permettre au stagiaire de mettre en pratique ses apports théoriques enseignés dans le centre de formation.
- ⊗ De faire découvrir le domaine de la Petite Enfance dans l'environnement multi-accueil.
- ⊗ De valider des connaissances et des compétences selon la profession envisagée.

Pour assurer cet accueil, nous privilégions les attitudes suivantes :

- ⊗ Considérer cet accompagnement comme **un engagement professionnel**.
- ⊗ Etre accueillante, disponible et à l'écoute des stagiaires.
- ⊗ **Lui donner les moyens d'évoluer** en posant des objectifs selon son évolution au cours du stage.
- ⊗ Tenir compte de **ses objectifs** professionnels et personnels.
- ⊗ **Evaluer l'atteinte de ses objectifs** de façon régulière et de manière constructive.

Les moyens mis en place pour améliorer cet accueil sont les suivants :

- ⊗ **Un livret d'accueil des stagiaires** ainsi que les **documents fondateurs de la structure** (projet social, projet éducatif et pédagogique, règlement de fonctionnement) sont mis à disposition.
- ⊗ Des **livres, revues et articles** sont consultables sur place.

-
- ② Une ou deux professionnelles sont **référentes** et chargées du suivi de l'élève.
 - ② **Des échanges réguliers à hauteur d'une fois par semaine** ont lieu en présence des référentes et de la responsable. Au cours de ceux-ci, l'élève exprime son ressenti et expose ses satisfactions et ses difficultés ; il fait également une évaluation de ses objectifs et définit ses objectifs pour la semaine suivante. De même les professionnelles font un retour au stagiaire en s'appuyant sur les écrits consignés dans un cahier de suivi et sur des faits objectifs.
 - ② Un accompagnement sur la rédaction de rapports et la préparation de mise en situation professionnelle est proposé.
 - ② **Des temps pour la recherche et la rédaction** sont prévus dans le planning du stagiaire, le plus souvent en début d'après-midi.
 - ② **Des rencontres avec les professionnelles** en dehors du temps de présence auprès des enfants sont envisageables mais demandent à être anticipées afin que le personnel puisse s'organiser pour se rendre disponible.
 - ② **un partenariat avec les écoles peut se faire.** De même la relation avec les parents des stagiaires mineures (stage d'observation de 3ème par exemple) nous semble primordiale.

Malgré une évolution certaine de cet accompagnement et de l'engagement de toutes les professionnelles dans cet accueil, nous continuons à travailler **sur l'amélioration de celui-ci en évaluant les outils existants et en réfléchissant à la mise en place de nouveaux supports.**

Néanmoins **notre accompagnement a des limites** dans les cas où **le stagiaire n'adopte pas une attitude volontaire et responsable au cours de son stage** et ne respecte pas le projet éducatif et pédagogique ou les règles définies dans le livret du stagiaire de la structure.

Notre mission première demeure avant tout d'assurer la sécurité physique et affective de l'enfant et de les protéger dans cet environnement.

VI. CONCLUSION

Le temps que nous avons pris ensemble à la réflexion sur ce projet était nécessaire et nous a permis de mettre en lumière et en mots nos pratiques professionnelles.

Ces moments d'échange ont été précieux et **le projet éducatif et pédagogique** qui en est né représente **une forme de consensus et une base solide** sur laquelle repose notre travail en équipe. Nous n'avons pas pu traiter tous les thèmes que nous aurions souhaités, néanmoins nous avons abordé ici **ceux qui nous tenaient à cœur**.

Il nous paraît indispensable que ce projet soit **évolutif**, ce qui implique **son évaluation régulière** par l'ensemble de l'équipe par des moyens qu'il nous reste à mettre en place. **Une mesure des écarts entre ce que l'on a écrit et ce que l'on fait** nous permettra de le faire évoluer mais aussi de repenser nos pratiques. Un des moyens de réaliser cette évaluation est de **consacrer une réunion d'équipe** par an par exemple **à la relecture de ces écrits**. Le projet pour être porté collectivement, pourrait être évalué par **un binôme de professionnelles qui aurait en charge un thème particulier**. Nous allons également **extraire des passages "clefs" que nous afficherons dans la structure**, nous permettant ainsi une lecture au quotidien.

Chaque professionnelle a la responsabilité de la mise en œuvre
du projet éducatif et pédagogique.

Nous avons pris beaucoup de plaisir à l'élaboration de ce projet et nous espérons qu'au travers
de celui-ci le lecteur plongera un instant dans notre monde professionnel.